

Problème d'accessibilité à la gare de Lyon à Paris pour les VTC



Problème d'accessibilité à la gare de Lyon à Paris pour les VTC

La gare de Lyon à Paris connaît cet été 2018 une très forte affluence de voyageurs. Compte tenu des reports modaux sur la gare de Lyon, à savoir les autocars pour les groupes, les véhicules privés tant pour la partie stationnement que pour la partie dépose-minute, et surtout les taxis avec deux stations de déposes et deux stations de prise en charge, la SNCF souhaite informer des très fortes perturbations de la circulation aux abords de la gare auxquelles les entreprises de VTC / T3P vont être confrontées durant les 15 prochains jours, notamment sur les axes suivants :

- le carrefour bd Diderot / rue de Bercy au niveau de l'accès à la dépose taxi sur le parvis - côté Tour de l'Horloge ;
- le bd Diderot au niveau de l'accès à la prise en charge taxi sur le parvis - côté cour Chalon.

Sur les journées du 3, 4, 10, 11 et 15 août, la SNCF met en œuvre un dispositif particulier pour gérer les circulations sur le parvis de la gare : deux agents filtrant l'accès des taxis à la station de dépose. La procédure mise en place est donc la suivante :

Ne sont autorisés à accéder à la rampe que les taxis / VTC chargés pour déposer des clients à la tour de l'horloge.

Personne ne pourra accéder à la rampe « Mercure » pour prendre en charge des clients côté tour de l'horloge.

Par ailleurs, les perturbations dues à la panne électrique RTE du générateur d'énergie de la gare Montparnasse obligent à annuler des trains ou à en reporter vers la gare d'Austerlitz en arrivées et départs. La circulation ne devrait reprendre son cycle normal qu'à compter du vendredi 3 août.